

SYNTHÈSE

Les professionnels

Professionnels non commerçants

Professionnels commerçants

Professionnel libéral

Agriculteur

Artisan

Types d'acte de commerce

- Par nature
- Par la forme
- Par accessoire

Définition du commerçant

- Actes de commerce
- Profession habituelle
- Indépendance

Définition

- Qualification professionnelle
- Indépendance
- Prestations de service intellectuelles
- A titre habituel

Statut

- Membres d'un ordre professionnel
- Soumis au droit civil

Définition

- Maîtrise et exploitation d'un cycle biologique à caractère végétal ou animal
- Activités dans le prolongement ou ayant pour support l'exploitation

Statut

- Immatriculation au répertoire national des entreprises
- Soumis au droit civil

Définition double

- Loi : activité de production et prestations de services, entreprise de dix salariés au maximum, indépendance, qualification
- Jurisprudence : pas de spéculation sur machine, sur les salariés et les marchandises

Statut

- Obligation d'immatriculation au RNE
- Soumis au droit civil

Statut du commerçant et du conjoint

- Accès à la profession réglementé
- Séparation des biens
- Communauté réduite aux acquêts
- Statut du conjoint du commerçant : salarié, associé, collaborateur

Conséquences de l'activité

- Régime juridique spécifique : preuve, solidarité, compétence des tribunaux
- Obligation d'immatriculation au RNE (sinon commerçant de fait)